

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU 23 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 23 Mai à 19 heures, le Conseil Municipal de SAINT JACQUES D'AMBUR dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame GARDON Eliane, Maire.

Nombre de membres :

En exercice : 11

Présents : 11

Qui ont pris part à la délibération : 11

Date de convocation du conseil municipal : 03/05/2024

Présents : DUMAS Lionel, DUMONT Alain, GARDON Eliane, PASQUET Thomas, ROSSIGNOL Lucette, LECLERC Josette, VIDAL Josiane, MONNEYRON Dominique, TIXERONT Gérard, CIBOIS Arnaud, GARRACHON Ludovic

Madame ROSSIGNOL Lucette a été élue secrétaire.

Objet : Mise en place de la tarification en vigueur lors des manifestations organisées autour de la licence IV - Vente occasionnelle de boissons et de planches apéritives

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'achat de la licence IV et afin de pouvoir ouvrir une vente occasionnelle de boissons et de planches apéritives, il est nécessaire de fixer les tarifs applicables lors de ces événements.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de mettre en place les tarifs suivants :

Boissons	Tarifs
Limonade (verre 20cl)	1€
Coca cola (verre 20cl)	1€
Oasis (verre 20cl)	1€
Jus de fruit (verre 20cl)	1€
Icetea (verre 20cl)	1€
Sirop à l'eau (pêche, fraise, menthe, grenadine, citron, abricot) (verre 20cl)	1€

Diabolo (pêche, fraise, menthe, grenadine, citron, abricot) (verre 20cl)	1€
Bière (verre 25cl)	2€
Get 27 (verre 4cl)	2€
Captain (verre 4cl)	2€
Vin (verre 15cl)	2€
Ricard (verre 2.5cl)	2€
Whisky (verre 4cl)	2€
Planche apéritive (charcuterie + fromage)	5€

L'ordre du jour étant épuisé, fin de séance à 22h.




Le Maire
GARDON Eliane